



3 - 13 ans

Accueil de loisirs du mercredi

A Roumazières - Loubert
(Square Polakowski)
de 7h30 à 19h



Sécurité et bien-être des enfants



Souplesse de l'accueil



Plaisir des enfants



Programme du 7 novembre au 19 décembre 2018



CSCS de Haute - Charente
39 rue du 8 mai
16270 - Roumazières-Loubert
☎ 05 45 71 18 59
✉ cscs.haute-charente@orange.fr
🌐 www.cscshautecharente.fr



L'ACCUEIL dès 7h30

Arrivée des enfants au Square Polakowski.

- * avec leur famille
- * Transportés par un bus du CSCS
- Gratuit : communes de Genouillac, La Péruse, Roumazières-Loubert, Saint Laurent de Cérés et Suris ; supplément de 1.50 € pour Exideuil-sur-Vienne, Nieuil, St Claud.

Temps d'activités

Transport assuré par le CSCS

- * Ecole de Genouillac

Repas convivial

- * Par groupe d'âge, avec les animateurs.

Temps de libre activité encadré.

- * Ce temps permet l'arrivée de nouveaux enfants ou le départ d'autres.

Temps d'activités et goûter

Départ des enfants du Square Polakowski.

- * avec leur famille
- * Transportés par un bus du CSCS comme le matin.

7h30 à 9h30

9h30 à 12h

12h à 12h30

12h30 à 13h30

13h30 à 14h

14h à 17h30

17h30 à 19h

LE TARIF (sans repas)

Pour les allocataires CAF

(selon montant de votre quotient familial et lieu d'habitation)

(sans repas)	QF ≤ 458 €		QF ≤ 534 €		QF ≤ 580 €		QF ≤ 686 €		QF + 686 €	
	C	AC	C	AC	C	AC	C	AC	C	AC
1/2 journée	3.05 €	8.05 €	3.20 €	8.20 €	3.50 €	8.50 €	3.65 €	8.65 €	4.05 €	9.05 €
Journée entière	4.20 €	11.20 €	4.70 €	11.70 €	5.10 €	12.10 €	5.30 €	12.30 €	5.50 €	12.50 €

Pour les non allocataires CAF et allocataires MSA

	C	AC
1/2 journée	7.00 €	9.00 €
journée entière	8.50 €	12.50 €

Tarif C = Communes de Genouillac, La Péruse, Roumazières-Loubert, Suris.

Le tarif pour les habitants de St Laurent de Cérés est supérieur de 1 €/jour et de 0.5€/demie-journée par rapport au tarif Communes.

Tarif AC = Autres communes.

Le repas

Le repas, élaboré par la cuisine centrale de Roumazières-Loubert, est refacturé au prix coûtant au CSCS de Haute-Charente, qui le refacture aux familles.

Au 1^{er} sept 2018, repas : 2.31 €

LE POUVOIR D'AGIR DES ENFANTS

☛ Au centre, j'ai le droit de choisir des activités et proposer mes idées.

Les enfants accompagnés par des animateurs qualifiés, élaborent des projets d'animations individuels ou collectifs basés sur leurs envies, et développent ainsi leurs capacités à proposer, à organiser et à décider ensemble. L'objectif étant de permettre aux enfants

d'être auteurs et acteurs de leur temps de loisirs et de les accompagner dans cette démarche. Les parents sont invités à la vie de l'accueil de loisirs, soit sur simple invitation à venir partager un moment convivial, un temps de jeux, ou pour proposer et animer des ateliers afin de faire découvrir aux enfants une passion, un métier, une spécialité !

LES ACTIVITÉS

Un domaine d'activité est programmé pour chaque demie-journée (activité manuelle, jeux sportifs...), en revanche il revient aux enfants de choisir l'activité qu'ils souhaitent faire par rapport au domaine d'activité prévu. Un planning avec tous les domaines d'activités programmés est affiché à l'accueil de loisirs et consultable lors des inscriptions.



Nécessaire à prévoir

Cap atouts

14 novembre : activité sportive

21 novembre : activité cirque

→ prévoir tenue de sport

LES SORTIES

Places limitées

Les p'tits pieds (maternelle)

21 novembre

Happyland Angoulême
(prévoir 1 paire de chaussettes)

Touchatout (CP/CE1)

12 décembre

Spectacle "A Table"
(conte animé)

Cap atouts (CE2 et +)

12 décembre

Trampoline park
(prévoir tenue de sport)

L'INSCRIPTION

- * Les enfants de - de 3 ans sont accueillis s'ils sont scolarisés et propres.
 - * Se munir du carnet de santé de l'enfant, numéro d'allocataire CAF ou numéro MSA pour remplir le dossier d'inscription.
 - * Participation obligatoire de 30% demandée lors de l'inscription.
 - * Le CSCS se réserve le droit de modifier son programme d'activités selon les souhaits des enfants et la météo.
 - * Les parents sont les bienvenus en tant qu'accompagnateur lors des sorties, merci de vous renseigner lors de l'inscription.
- Info** : l'accueil de loisirs des moins de 6 ans est déductible de vos impôts.

ATTENTION

- * Inscription à faire obligatoirement avant le vendredi précédent au CSCS de Haute-Charente (☎05 45 71 18 59) pour faciliter une meilleure organisation du service restauration.
- * Toute absence non justifiée par une raison valable (RDV médical ou enfant malade) sera facturée à la famille. Un justificatif devra être fourni au CSCS en cas d'absence.
- * Toute inscription à une **sortie** doit s'accompagner d'une inscription à une autre 1/2 journée (hors sortie).

Dans les tuyaux

Créartdéco

Tous les mardis
De 14h à 16h au CSCS Haute-Charente

Jakadi joue (soirée jeux de société)

Mardis 6 novembre et 4 décembre 2018
de 18h30 à 20h30
au CSCS de Haute-Charente

Atelier informatique Démarches administratives

Vendredi 21 décembre 2018
de 9h à 12h au CSCS
(sur inscription)

Activ'âges Atelier mémoire

Lundis 12 - 26 novembre 2018
et 10 décembre 2018
de 14h30 à 16h au CSCS

Marche nordique

Tous les vendredis
de 14h à 16h
se renseigner au CSCS pour le lieu de départ

Jeux m'amuze

Accueil du public
Samedi 1^{er} déc : 14h / 18h
Dimanche 2 déc : 10h / 12h ; 14h / 18h
Salle des fêtes Roumazières et CSCS

Spectacles Jeux m'amuze

Samedi 1^{er} décembre - 18h30 - Salle des fêtes de Roumazières-Loubert
* *Le tour du Monde à Noël*
Dimanche 2 décembre - 18h30 - Salle des fêtes de Roumazières-Loubert
* *Al et Boffie*

Noël du Centre social

Vendredi 21 décembre 2018
Le voyage de Noël des adhérents
et soirée animée
départ : 18h du vélo-rail
vers 19h30 : soirée animée à la salle des fêtes de Roumazières
Chaque famille est conviée à participer au buffet en amenant un plat salé ou sucré.

Taiji Quan Qi Gong

Nouvelle activité
Tous les mardis (hors vacances)
de 18h30 à 20h au CSCS